

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale	N° d'enregistrement :
	Dossier complet le :	

1. Intitulé du projet

Construction d'ombrières photovoltaïques sur les parkings existants du CNPE CHINON

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EDF ENR

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Sylvain Viellepeau

RCS / SIRET

43316090000455

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. ouvrage de production d'électricité à partir de de l'énergie solaire	Le projet concerne l'installation d'ombrières photovoltaïques pour une puissance de : Puissance DC: 874,9 kWc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur la commune d'Avoine (37420), dans le département de l'Indre et Loire. Plus précisément, le projet se situe sur les parkings existants de la centrale nucléaires du CHINON, section AB, parcelles 140/1384/1390/1393/1399/1303/1391. Le projet réalisé pour le compte de la société EDF ENR consiste en la construction d'ombrières photovoltaïques sur les parkings existants du CNPE CHINON. Le stationnement actuellement mis en place sur les parkings ne sera pas modifié par l'implantation des ombrières. La hauteur des ombrières au point le plus haut sera de 5,02m. Quelques arbres existants entre stationnements sont abattues. Aucune démolition n'est à prévoir pour le projet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur des parkings déjà existants du CNPE CHINON, afin de couvrir les places de stationnements actuelles et apporter un confort supplémentaire aux usagers du site. Le stationnement actuellement en place ne sera pas modifié par l'implantation des ombrières. Ce stationnement est public. Puissance DC de l'installation: 874,9kwc

Les travaux de cette opération sont prévus en 6 mois pouvant s'étaler en plusieurs phases travaux s'étalant sur 16 mois maximum suivant besoin fonctionnel du CNPE CHINON. Durant cette période les matériaux du chantier seront entreposés sur place, dans des parties déjà viabilisées du site du CNPE.

Concernant les travaux liés à la ré-injection de la production d'énergie : Ces travaux consistent essentiellement en l'ouverture de tranchées et en travaux électriques qui ne concernent pas le réseau public et ne devraient pas le perturber. ENEDIS réalisera les travaux sur réseau public.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase de réalisation, les travaux consisteront à installer une structure en acier conçue pour tenir compte des contraintes réglementaires et d'implantation liées à l'usage du parking. Les principales étapes sont:

- la pose de fondation pour les pylones placées en fond de place
- la pose des pylones et de la structure sur laquelle seront installés les panneaux solaires photovoltaïques, les onduleurs et le câblage adéquat
- L'installation du générateur photovoltaïques
- les travaux liés à la réinjection de la production d'énergie
- Entreposage des équipements: Les matériels de petite taille (outillage, onduleurs, modules photovoltaïques, etc.) seront rangés dans un ou plusieurs containers verrouillables. Ce ou ces containers seront disposés sur le parking – à l'intérieur de la zone clôturée – idéalement sur un délaissé. Les machines (nacelles, engins de levage, etc.) seront stationnées sur le parking ou sur un délaissé, à l'intérieur de la zone clôturée. Les emplacements exacts seront précisés en temps utile ils seront balisés et délimités par des barrières mobiles.

-Gestion des déchets de chantier: Les déchets seront collectés dans des bennes de grande capacité afin d'être triés ultérieurement en vue de leur élimination/valorisation dans les filières adéquates par le loueur des bennes (engagement contractuel avec EDF ENR). De une à trois bennes seront disposées sur le chantier. Elles seront positionnées de façon à suivre l'avancement du chantier.

-Travaux d'injection de la production sur le réseau public: Ces travaux concernent la liaison des onduleurs vers le poste de transformation du générateur et la liaison de ce poste vers le point de livraison. Ils consisteront principalement en l'ouverture de tranchées, en vue de la pose simultanée des fourreaux où circuleront les câbles. Ces tranchées pourront soit être réalisées le week-end en s'organisant de telle sorte qu'elles soient rebouchées à l'ouverture du parking le lundi matin, soit être couvertes de plaques métalliques afin de permettre la circulation en toute sécurité des piétons et des véhicules.

Les câbles seront posés ultérieurement à mesure de l'avancement du chantier. Les travaux électriques proprement dits se dérouleront à la fin du chantier, à l'intérieur des postes donc dans des espaces inaccessibles au public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ombrières de parking poursuivent 2 objectifs:

- un confort pour les véhicules des clients, grâce à la protection des intempéries et du soleil. Aucune action particulière de maintenance
- La production d'énergie de source renouvelable. En phase d'exploitation, le générateur photovoltaïque ne requiert que des interventions extrêmement limitées et ponctuelles.

°Evacuation des eaux de pluie:

L'évacuation des eaux de pluie des ombrières se fera par le biais de gouttière jusqu'au réseau EP existant sur le parking. La surface imperméable du parking n'étant pas impacté par le projet d'ombrières photovoltaïques, le réseau EP existant du parking n'est pas modifié

°Traitement et sécurité des personnes en phase exploitation :

Le parking est surveillé par vidéo surveillance. Le PC sécurité se situe à l'intérieur du CNPE. La défense incendie présente sur le site est non modifiée, les circulations ainsi que les hydrants ne sont pas couverts par les ombrières. Des organes de coupure de l'installation photovoltaïque sont prévus et signalés suivant prescription SDIS local

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Appel d'Offre de la commission de Régulation de l'Energie portant sur la réalisation de production d'électricité à partir de l'énergie solaire " central sur bâtiments, serres et hangars agricoles, et ombrières de parking de puissance comprise entre 500KWC et 17KWC

Permis de construire- Pièce PC11- etude d'impact ou décision de dispense d'une telle étude

Certificat d'éligibilité AO CRE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de modules de 325Wc en unité	unité: 2692
Puissance de l'installation photovoltaïque:	Kwc: 874,9

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CNPE CHINON
Centrale nucléaire 80
37420 AVOINE

Coordonnées géographiques¹

Long.: 0° 9' 41.58 E

Lat. 47° 13' 58.65 N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

MEYZIEU et PUSIGNAN

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'installation d'ombrières photovoltaïques vient prendre place sur un parking déjà existant sans aucune modification du dit parking. Le parking étant déjà viabilisé et pratiqué, les nuisances environnementales sont nulles

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné que:

- le projet se situe en ombrage d'un parking existant qui ne sera pas modifié
- l'installation actuelle de parking est conforme et ne crée pas de désagrément connu
- le projet d'ombrières photovoltaïques ne modifie en rien cette installation existante de stationnements déjà conforme
- Un certificat d'éligibilité à un appel d'offre énergétique pour le projet d'ombrières photovoltaïques a déjà été accordé par la préfecture suite à l'avis rendu de la DREAL à propos du projet

Nous considérons qu'il n'est pas nécessaire qu'une étude d'impact soit réalisée pour cette installation et demandons sa dispense.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

